



COMMUNIQUE DE PRESSE

Quelle place pour le bois énergie dans l'aménagement du territoire ?

Avec 15 projets en fonctionnement, 5 en cours d'installation et 9 en phase d'études, le bois-énergie prend de plus en plus d'ampleur sur le département des Bouches-du-Rhône. Les Communes forestières, qui œuvrent pour la structuration de la filière et le développement des projets bois, dresseront le bilan et les perspectives d'évolution en repositionnant le bois énergie dans la stratégie de développement des territoires, le 13 décembre prochain à Pelissanne.

Avec le Grenelle de l'environnement et les objectifs nationaux de maîtrise de l'énergie, les élus locaux doivent de plus en plus prendre en compte la question énergétique dans leurs projets municipaux. Le bois-énergie est une solution de chauffage économique et renouvelable, qui permet de répondre à certains objectifs du Grenelle.

Mais où en est aujourd'hui la filière bois-énergie dans les Bouches-du-Rhône ? L'approvisionnement est-il assuré ? Et comment favoriser la prise en compte du bois-énergie dans les documents d'aménagement du territoire ?

Afin d'apporter des réponses à ces questions, les Communes forestières des Bouches-du-Rhône invitent, pour la troisième année consécutive, l'ensemble des acteurs de la filière bois-énergie à dresser le bilan de l'année 2011 et à discuter des perspectives de développement pour 2012 lors d'un comité de pilotage suivi d'une formation :

Le **Mardi 13 décembre 2011** de 9h30 à 17h00
A **Pelissanne** (13) – salle Peller

Cette rencontre est l'occasion d'affirmer l'intérêt du bois-énergie comme solution de chauffage. L'accent sera mis sur la structuration de l'approvisionnement, avec des échanges autour de la mise en place de la Charte qualité pour le bois déchiqueté. Cette charte rassemble l'ensemble des acteurs de la filière bois-énergie en Provence-Alpes-Côte d'Azur, et les représentants des Bouches-du-Rhône seront élus lors de ce comité de pilotage.

L'après-midi sera consacré à une formation sur les **interactions entre bois-énergie et aménagement du territoire**. Seront ainsi détaillés les différents outils à disposition des élus pour mieux prendre en compte les projets de bois-énergie dans les documents d'urbanisme.

L'Association des Communes forestières des Bouches-du-Rhône est au service des élus et des acteurs forestiers. Elle œuvre au développement, à la valorisation et à la préservation du patrimoine forestier pour une gestion durable faisant de la forêt des collectivités un élément fort de développement local.

Elle anime notamment le relais départemental de la Mission Régionale Bois Energie, financée par l'Ademe, le Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et les départements, avec pour mission le développement et la structuration de la filière bois-énergie en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Voir le site internet <http://www.ofme.org/bois-energie>

Contact :

Communes forestières des Bouches-du-Rhône

Europôle de l'Arbois BP 50005, 13545 AIX EN PROVENCE Cedex 4

Contact presse :

Nathalie TREMEL / Tél. 04 42 51 54 32 / boisenergie13@communesforestieres.org

& **Isabelle DESMARTIN** / Tél. 04 42 65 78 14 / Fax 04 42 51 03 88 / isabelle.desmartin@communesforestieres.org

Presse : Nom : Prénom :

Téléphone : Mail :

Je souhaite un contact pour plus d'informations

Je souhaite recevoir un dossier de presse

Je serai présent(e) à la rencontre du 13 décembre 2011